



Les 4 saisons de Longvilliers



Horaires Mairie

Mardis et jeudis : 14h00 à 17h00

Samedis : 9h00 à 12h00

Tél: 01.30.41.33.96

mairie.longvilliers@wanadoo.fr

N°12 - Printemps 2024



Cérémonie du 8 mai 1945

Maurice Chanclud, Maire de Longvilliers et les membres du Conseil Municipal vous invitent à participer à la Commémoration du 8 mai 1945 qui aura lieu à partir de 11 heures autour de la stèle des aviateurs de notre commune ; en présence de Mme Bergé Aurore, Ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, et de Mme Cabrit Anne, Maire d'Orsonville, Présidente du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse et Conseillère Régionale.

Une magnifique gerbe de fleurs y sera déposée rendant hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre.

Nous comptons sur votre présence.

Un verre de l'amitié sera proposé en mairie à l'issue de la cérémonie.

S. Carrico

21 avril 1944

Après de longues décennies de revendications, «les Françaises devenaient électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes », officiellement le vendredi 21/04/1944.

Nous sommes pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945).

Le général De Gaulle est à la tête du CFLN (comité français de libération nationale). Le débat a lieu à l'assemblée constitutive d'Alger, le 24 mars 1944.

Cette disposition sera confirmée le 5/10/1944 par le gouvernement provisoire de la République française, puis inscrite dans la Constitution de la IVe République en octobre 1946.

Entre-temps, les Françaises ont glissé leur bulletin dans une urne lors des élections municipales des 29/04/1945 et 13/05/1945, premières élections libres en France depuis la libération. Le 21/10/1945, les Françaises votent pour la première fois lors d'un scrutin national, les élections constituentes, couplées à un référendum.



C. Jaques



A VOS AGENDAS - Retenez bien ces rendez-vous !

FÊTE ANNUELLE DE LONGVILLIERS : Réservez d'ores et déjà votre soirée !

Vous avez été très nombreux l'année dernière à participer à la Fête annuelle de votre commune et cela nous a sincèrement touchés.

Pour 2024, nous vous donnons rendez vous le samedi 29 juin en soirée pour fêter une nouvelle fois tous ensemble cet évènement dans la joie et la bonne humeur !

Mais n'oubliez pas que rien ne peut se faire sans l'aide des nombreux bénévoles qui aident à la préparation, à l'encadrement et au rangement ! Merci à eux pour leur engagement de l'année passée, aussi nous vous attendons de nouveau en 2024 pour réussir "ensemble" cette fête qui sera encore plus festive !

Si vous souhaitez nous aider, faites vous connaître en mairie auprès de Corinne ou par mail

mairie.longvilliers78@orange.fr



S. Carrico



La fête des voisins 2024



Fête des voisins dans nos hameaux

Petit Plessis : La date a été fixée au **samedi 1 juin 2024 à partir de 12h30** - RDV sur l'aire de pique nique communal.

Bouc Étourdi : La date a été fixée au **dimanche 2 juin 2024 à partir de 12h30** - RDV sur l'aire de pique nique entre le 33 et 35 de la Rue de St Cyr.

Pour les autres hameaux, n'hésitez pas à vous manifester pour proposer une date auprès de votre mairie !

S. Carrico



Sortie des « 4 CCAS »

Bonnelles, Bullion, Longvilliers, Rochefort

Hippodrome de Rambouillet

Réservez votre dimanche 16 juin à 11 h 30

Une journée de trot, déjeuner avec vue sur le champ de courses, et...osez parier !

Formulaires d'inscription, bientôt dans vos boites!



P. Canal



CERCLE
HISTOIRE
ET PATRIMOINE
DE LONGVILLIERS

Journées du Patrimoine 2024

Les journées du patrimoine de 2024 se tiendront les 21 et 22 septembre prochains. Le thème que nous avons choisi cette année commémore le 80ème anniversaire du débarquement et sera : « La deuxième guerre mondiale vécue dans notre région » conjointement avec l'association Saint-Cyr et Patrimoine. L'organisation se met en place ; vous serez informés des détails de ces journées. Les participations bénévoles seront bienvenues.

Nous faisons appel à tous documents, souvenirs, témoignages écrits ou oraux sur notre vie pendant cette guerre afin d'illustrer cet événement. Parlez-en autour de vous et contactez-nous, soit par téléphone : 06 80 38 01 81 ou mail : canal.patrice@orange.fr.

Liens utiles :

www.stcyrepatrimoine.fr

www.chplongvilliers.org

P. Canal



Rappel Date Elections Européennes

Dimanche 9 juin : les électeurs français et européens sont appelés aux urnes pour élire, au suffrage universel direct, les 720 députés qui siègeront au Parlement européen pour un mandat de 5 ans. Pour prendre part à ce scrutin, il faut être âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de l'élection, avoir la nationalité française ou être citoyen de l'un des 27 pays de l'Union européenne, résider en France et être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes Français qui auront 18 ans avant le 9 juin 2024, à condition qu'ils aient réalisé leur recensement à 16 ans et effectué leur Journée Défense et Citoyenneté.

Pour Longvilliers : Le dimanche 9 juin : Le bureau de vote N°1 aura lieu en mairie et sera ouvert de 8h à 20h.

A très bientôt!

Vous souhaitez vérifier votre inscription sur les listes électorales de la commune de Longvilliers ? Rendez-vous sur service-public.fr

S. Carrico

BON A SAVOIR :

Un litige vous oppose avec votre voisin et/ou une tierce personne. Avant de recourir à un dépôt de plainte ou un suivi de dossier par avocat, sachez qu'il existe un conciliateur de justice qui peut réussir à trouver un accord amiable entre les 2 parties.

Quel est le rôle d'un médiateur de justice ? Le rôle du conciliateur est d'écouter les positions des parties pour proposer ensuite une solution à leur litige. Les parties peuvent ou non accepter la solution proposée par le médiateur.

Pour cela, contactez le service CCAS de la Mairie de Saint Arnoult en Yvelines qui après réception de votre mail, vous proposera un rendez vous avec le conciliateur pour exposer vos faits et trouver ainsi une solution si elle existe !

Mail : ccas@say78.fr



S. Carrico

Votre enfant va faire sa rentrée dans notre école en septembre 2024 ?



Voici donc la procédure pour l'inscription :

- Dans un premier temps, il vous faudra vous rendre à la mairie de Rochefort en Yvelines (auprès du SIE, Syndicat Intercommunal des Ecoles) avec votre livret de famille et un justificatif de domicile pour procéder à l'inscription. Vous pourrez y retirer les documents d'inscription à la cantine et à la garderie.

- Dans un second temps :

Après avoir inscrit votre enfant auprès du SIE, contacter l'école par courriel afin de convenir d'un rendez-vous : 0780833g@ac-versailles.fr

Ce jour-là, il faudra venir avec le certificat d'inscription délivré par le SIE, le livret de famille et le carnet de santé de votre enfant (ou une photocopie des vaccinations).

E. Da Gloria



Un grand merci au département des Yvelines pour l'obtention des panneaux "Véloscénie" mis en place dans notre petit village de Longvilliers : Tout comme les petits cours d'eau qui font les grandes rivières, ces panneaux vous indiquent des petites routes à suivre qui peuvent vous conduire en 2 roues vers un haut lieu mythique et/

ou de pèlerinage pour certains, Le Mont St Michel !

Dernier né des grands itinéraires à vélo, la Véloscénie, ce sont plus de 400 km de pistes cyclables reliant Paris à la célèbre baie. Le parcours emprunte 77 km de voies dans les Yvelines, et fait la part belle aux découvertes entre nature et culture : paysages du Parc naturel régional de la Haute vallée de Chevreuse, demeure de Louis Aragon et Elsa Triolet à Saint-Arnoult-en-Yvelines, domaine de Rambouillet...



Entre pistes aménagées, voies vertes, petites routes balisées et chemins forestiers, ce parcours vélo peut vous transporter au cœur de la vallée de Chevreuse, laissez vous séduire par le charme bucolique des différents hameaux qui composent Longvilliers et les villages alentours et mettez vous sur "Pause" un instant...histoire d'être totalement "shizen" comme disent les japonais, en totale connexion émotionnellement, spirituellement et physiquement avec la Nature. Puis repartez

à la découverte de l'Histoire de France, illustrée par ses plus beaux monuments dont cinq inscrits au patrimoine de l'UNESCO.

"Bonne rando à vous sur nos chemins de campagne !"

Plus d'infos sur <https://www.veloscenie.com/>

S. Carrico





Une belle et sympathique opération a été menée ce dimanche 24 mars au matin par les "parents bénévoles" de l'association les Amis des écoles !

En partenariat avec la Boulangerie de Rochefort en Yvelines, une distribution de croissants et/ou pains au chocolat a été faite entre 10 h et 11h du matin au domicile des habitants des différents hameaux de Longvilliers qui en avaient fait la demande au préalable.



Un p'tit bonheur gustatif tout frais livré en plus avec le sourire!

Cette opération a permis à l'association de collecter des fonds dans le but d'organiser de futures sorties culturelles pour les enfants scolarisés.

S. Carrico



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Bruits de voisinage

Suite à des appels reçus en mairie, nous rappelons aux habitants que l'utilisation d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage sur Longvilliers est réglementée comme suit :

Leur utilisation est autorisée :

Les jours ouvrables de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Il est toujours agréable pour le bien vivre de toutes et tous dans notre commune, de respecter un maximum ces règles de bons sens et de civisme...Cela évite parfois des conflits récurrents entre voisins.

S. Carrico



Infos Sitreva

Bonne nouvelle !

La déchetterie de Rambouillet a mis en place un nouveau conteneur acceptant les pneus usagés de nos véhicules.

Les modalités mises en place par Sitreva et leur repreneur sont les suivantes :

« Possibilité de déposer 4 pneus de voitures ou de motos par an par foyer »

Les pneus devront être :

- propres (sans trace de terre, mousse, gravats, d'huile etc.)
- secs
- entiers (ils ne doivent pas être découpés ou en morceaux)
- déjantés

Un conteneur à recyclage de pneus sur Rambouillet , c'est moins de déchets sauvages retrouvés en pleine nature !



S. Carrico

INFOS NATURE

Date taille des haies

Soyons responsables, agissons pour la biodiversité!

TAILLE DES ARBRES
ET DES
HAIES AGRICOLES

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, **recommande aux particuliers de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.**

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 16 mars au 15 août comme le mentionne le livret présentant les principaux points du Plan Stratégique National pour la PAC 2023-2027.

Si la réglementation concerne en premier lieu les agriculteurs, les gestionnaires d'infrastructures linéaires, il reste évident que la destruction et/ou l'entretien de haies, par exemple dans un jardin privé, en pleine période de reproduction, est particulièrement néfaste pour la faune sauvage.

Pensez y!

Plus d'infos sur le site <https://www.ofb.gouv.fr>

Avec toute cette pluie tombée ces derniers mois , nous profitons de cet article pour remercier les personnes qui entretiennent les trottoirs devant chez eux, ce qui facilite la lourde tâche de Tony (seul agent communal de Longvilliers) qui gère à lui seul 5 hameaux dont de nombreux espaces verts appartenant à la commune!



Chiens tenus en laisse en forêt du 15/04 au 30/06/ 2024*



C'est durant cette période précise que s'opère la nidification des oiseaux ainsi que la mise bas des mammifères vivant en forêt.

Les chiens sont pourvus d'un flair extrêmement puissant (*Leur capacité olfactive est 1 million de fois plus fine que celle de l'homme*), et leur instinct de prédation peut parfois facilement les inciter à repérer et déranger les nouveaux nés en forêt et/ou les oiseaux qui nichent au sol dans les espaces ouverts.

Par leur simple présence, ils peuvent déranger et stresser la faune sauvage particulièrement sensible pendant cette période et ainsi, mettre en péril la reproduction des mammifères et oiseaux des forêts :

Exemple : abandon du site de reproduction, modification du comportement de certains mammifères : - *la biche pouvant abandonner son faon si elle perçoit trop de stress* -

***un arrêté ministériel impose aux propriétaires canins de tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières.**

L'allée forestière se comprend au sens large comme les routes, chemins ou sentiers forestiers, notamment les GR, mais aussi tous les chemins de promenade.

En revanche, les cloisonnements forestiers, les pare-feux et les limites de parcelles ne sont pas considérés comme des chemins.

Cette décision peut vous paraître contraignante mais il est important de s'y tenir au risque de vous exposer à une amende délivrée par les agents de l'ONF*.

Pour rappel, la forêt accueille une faune sauvage très variée, parmi laquelle de nombreuses espèces classées sur la liste rouge des espèces protégées en France.

Respecter leur tranquillité, c'est assurer leur survie, leur reproduction et l'équilibre des écosystèmes forestiers. Pensez y !

***Plus d'infos sur le site de www.ONF.fr**

S. Carrico

Concours Maison Économe édition 2024, c'est parti ! C'est parti pour la 18^e Édition du Concours Maison Économe des Yvelines !

Vous habitez une maison – neuve ou rénovée – performante en énergie ? Vous avez construit votre habitation grâce à des techniques écologiques ? Vous utilisez des énergies renouvelables ? Des éco matériaux ? Votre maison s'intègre dans une démarche écologique globale ? Le Concours Maison Économe est fait pour vous ! Venez nous parler de votre projet et tentez de gagner un lot remarquable !

Pourquoi ce concours ?

Le chauffage représente 59% des dépenses énergétiques de nos logements. Relever le défi du changement climatique ne peut donc s'envisager sans rendre nos logements plus sobres en énergie. Pour cela, les Espaces Conseils France Rénov' des Yvelines (ALEC 78 – centre et sud Yvelines et Énergies Solidaires) animent **depuis 18 ans le Concours Maison Économe** dont l'objectif est de **valoriser les travaux de rénovation ou de construction neuve performants** et ainsi **encourager la diffusion de ces bonnes pratiques**.

Il y aura un lauréat par Mention et par territoire. Chacun **gagnera un lot soit un total de 4 lots à gagner !**

Ce concours est organisé en partenariat avec le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil départemental des Yvelines, la Communauté Urbaine Grand Paris Seine&Oise, le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, la Communauté de communes de la Haute Vallée de Chevreuse, la CAPEB, le CAUE 78 et l'association Maisons paysannes de France. Les membres du Jury étudieront différents critères des candidatures : la performance thermique, l'architecture, la reproductibilité, l'exemplarité, le coût, la démarche... 4 lauréats seront récompensés : deux recevront la **mention Remarquable** et deux autres la **mention Équilibre**.

Des projets toujours plus passionnants d'années en années

Plus de 250 candidats yvelinois ont déjà participé au concours avec des projets très variés ! Isolation des combles ou des murs, constructions en bois ou en paille, toitures végétalisées et chaudières biomasses ou à très haute performance énergétique sont autant de techniques recherchées ! Plusieurs projets de constructions passives ou à énergie positive ont même été mis en lumière grâce au concours et à la participation active et passionnée des participants. D'autres projets, plus modestes, mais ayant été réalisés dans les règles de l'art, ont eux aussi été récompensés. En bref, **n'hésitez pas à candidater, tout le monde a sa chance !**

Les modalités de participation

Tous les particuliers des Yvelines peuvent y participer.

Les réalisations (construction, rénovation ou extension) les plus recherchées seront les optimisations énergétiques dans le cadre d'une rénovation légère, les maisons rénovées au niveau basse consommation, ainsi que les maisons passives et à énergie positive. Les matériaux bio-sourcés, locaux ou issus du recyclage pourront être valorisés devant les membres du jury.

Les remises de prix seront organisées en 2024 : le **samedi 05 octobre** pour le territoire d'intervention d'Énergies Solidaires (nord des Yvelines) et le **dimanche 13 octobre** pour le territoire d'intervention de l'ALEC 78 – centre et sud des Yvelines.

Les inscriptions sont ouvertes, jusqu'au 21 Juillet 2024 à minuit

Pour télécharger le formulaire de candidature, le règlement et en savoir plus sur les précédentes éditions consulter la rubrique « Particuliers » du site Internet de l'ALEC 78 <http://www.alec78.org> et le site d'Énergies Solidaires www.energies-solidaires.org dans la rubrique « L'association ». Pour plus de renseignements, veuillez écrire un courriel à maisoneconome78@gmail.com.

INTERVILLAGES 2024

RAMBOUILLET TERRITOIRES

À l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, notre communauté d'agglo, labellisée "Terre de Jeux 2024" organise une rencontre sportive entre les 36 communes de notre territoire.

✦ **22 et 23 juin 2024**
au **Stade du Vieux Moulin à Rambouillet**

Pourquoi ces dates ? Parce que le 23 juin a lieu la **Journée Olympique**, célébrée partout dans le monde.

Ces compétitions amicales entre villes et villages sont l'occasion pour les habitants de se rassembler et de montrer leur esprit d'équipe.

Les activités proposées sont : Basket à 3, Biathlon, fléchettes, Foot-Golf, Frisbee, Parcours - épreuve Junior, Parcours aqua, Pétanque, Relais RT, Relais aqua, Tennis-Ballon, Tennis de table, Tir à la corde, Volley assis, Vortex (javelot).



Vous souhaitez représenter la commune de Longvilliers?

Vous vous sentez l'âme d'un compétiteur ou vous souhaitez simplement soutenir les couleurs de votre commune en participant à un événement sportif et convivial ?

✦ **Inscrivez-vous, en tant que participant ou en tant que bénévole, à la toute première édition des jeux "Intervillages" !**

Formulaire d'inscription "**PARTICIPANTS**" <https://www.r78.fr/form/formulaire-je-souhaite-participe>

Formulaire d'inscription "**BÉNÉVOLES**" <https://www.r78.fr/form/formulaire-je-souhaite-etre-bene>



Source : Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires



Terres de jeux 2024

Nous vous rappelons que la flamme olympique des Jeux 2024 passera par Dourdan le lundi 22 juillet et par Rambouillet le mardi 23 juillet !



S. Carrico